

LIONEL CHAUVIN, RÉÉLU PRÉSIDENT DU PARC DES VOLCANS D'Auvergne

➤ COMMUNIQUÉ DE PRESSE | Montlosier, le 30 septembre 2026

A la suite des élections municipales, le comité syndical du Parc s'est réuni pour désigner son nouvel exécutif. Lionel Chauvin a été réélu Président du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne au sein d'un bureau renouvelé. Il poursuit ainsi son engagement pour le développement économique, l'attractivité touristique et la préservation environnementale du plus grand Parc naturel régional de France métropolitaine.

Lionel Chauvin, Président du Département du Puy-de-Dôme, a été réélu Président du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne par les 11 membres du bureau. Il souhaite inscrire ce nouveau mandat dans une dynamique de proximité, en s'appuyant sur l'expérience des élus et des acteurs du territoire. Son projet accorde une place centrale à l'agriculture et au pastoralisme, à la préservation des paysages et de la biodiversité, ainsi qu'aux enjeux environnementaux auxquels le territoire doit répondre. Il entend également renforcer une gouvernance ouverte et collective, notamment à travers un exécutif élargi et la préparation de la révision de la Charte du Parc, afin de construire un projet partagé pour l'avenir des Volcans d'Auvergne.

Le bureau du Parc renouvelé

Le comité syndical du Parc réunit les 51 élus représentant les collectivités adhérentes du Parc : la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les Départements du Cantal et du Puy-de-Dôme, 13 communautés de communes et d'agglomération, 1 ville-porte ainsi que les 149 communes cantaliennes et puydômoises qui composent le Parc.

Le Comité syndical a procédé à l'élection des 11 membres du bureau du Parc, dont la vocation est de préparer les décisions majeures du Comité syndical et d'assurer la gestion courante du Syndicat mixte du Parc.



Le nouveau bureau du Parc est composé de :

Lionel Chauvin, Président, Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme

Yannick Bony, 1^{ère} Vice-Présidente, Maire de Tortebeuse (63), Conseillère régionale d'Auvergne-Rhône-Alpes

Philippe Fabre, 2^e Vice-Président, Maire de Mandailles-Saint-Julien (15), Vice-Président du Conseil départemental du Cantal

Michelle Boudoin, 3^e Vice-Présidente, Adjointe à la commune de Ceyssat (63)

Gilles Chabrier, 4^e Vice-Président, Maire de Murat (15), Vice-Président de Hautes Terres Communauté

Frédéric Echavidre, 5^e Vice-Président, Maire de Picherande (63), Président de la Communauté de communes du Massif du Sancy

Eric Hayma, Secrétaire du bureau, Adjoint à la Commune de Saint-Genès-Champanelle (63)

Les membres du bureau sont :

Stéphane Sautarel, Conseiller régional d'Auvergne-Rhône-Alpes, Sénateur du Cantal

Anne-Marie Picard, Vice-Présidente du Conseil départemental du Puy-de-Dôme

Jean-Louis Marandon, Maire de Menet (15), Vice-Président de la Communauté de communes Pays Gentiane

Delphine Lescure, Maire de Salers (15), Conseillère communautaire de la Communauté de communes du Pays de Salers

Le Parc des Volcans d'Auvergne en quelques chiffres

- Création le 25 oct. 1977
- 120 km du nord au sud
- 149 communes des départements du Cantal et du Puy-de-Dôme
- 13 communautés de communes et d'agglomération
- 1 ville-porte
- 5 régions naturelles : l'Artense, le Cézallier, les Monts du Cantal, les Monts Dore et les Monts Dômes
- 90 000 habitants

Contact presse Anne DASRIAUX, chargée de communication

tél. : 04 73 65 64 38 / 06 89 11 95 82 | adasriaux@parcdesvolcans.fr

Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne - Montlosier - 63970 Aydat